

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 9 août 2011, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions Douja Promotion Groupe ADDOHA.

**Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :**

- **Nombre maximum d'actions à détenir : 3 150 000 actions (soit 1,0% du capital) ;**
- **Prix minimum de vente : 100 DH par action ;**
- **Prix maximum d'achat : 160 DH par action ;**
- **Durée du programme : 18 mois (soit du 7 septembre 2011 au 6 mars 2013).**

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira le 29 août 2011.

Un extrait de la notice d'information sera publié dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande. Elle est, en outre, tenue à la disposition du public au siège de Douja Promotion Groupe ADDOHA et à la bourse de Casablanca.

Par ailleurs, elle sera disponible sur le site du CDVM : [www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)

**Contact CDVM:**

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/024/2011

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières